



**Syndicat Mixte du Schéma de
Cohérence Territoriale de la région
de Saverne**

COMITE SYNDICAL
Séance ordinaire du 23 janvier 2008

PROCES VERBAL DE SEANCE

Nombre de délégués élus : 25

Nombre de délégués en exercice : 25

Nombre de délégués présents à la séance : 18/25

Nombre de votants présents à la séance : 14/25 - le quorum est atteint

Participants à voix délibérative :

- M. Thierry CARBIENER, Président du syndicat mixte du SCoT de la région de Saverne
- M. Alain BOEHRER, C.C. de la Région de Saverne
- M. Jean-Paul WANTZ, C.C. de la Région de Saverne
- M. Pierre KAETZEL, C.C. de la Région de Saverne
- M. Jean-Claude HAETTEL, C.C. de la Région de Saverne
- M. Jean-Paul KRAEMER, C.C. de la Région de Saverne
- M. Daniel BASTIAN, C.C. du Pays de Hanau
- M. Edmond MAHLER, C.C. du Pays de Hanau
- M. Georges LEONHART, C.C. du Pays de Hanau
- Mme Sylvie REICHERT, C.C. du Pays de Hanau
- M. Joseph OSTERMANN, C.C. des Coteaux de la Mossig
- M. Pierre GEIST, C.C. des Coteaux de la Mossig
- M. Daniel ACKER, C.C. des Coteaux de la Mossig
- M. Dominique KLEIN, C.C. de la Sommerau

Assistaient également à la réunion :

M. Paul FEIDT, C.C. de la Région de Saverne
M. Raymond KISTER, C.C. du Pays de Hanau
M. Jean REICHERT, C.C. du Pays de Hanau
M. Dany REUTENAUER, C.C. des Coteaux de la Mossig

Mlle Géraldine MACH, directrice du Syndicat mixte du SCoT de la région de Saverne

Excusés :

M. Serge SPONY, C.C. de la Région de Saverne
M. Henri WOLFF, C.C. de la Région de Saverne
M. Marc MERTZ, C.C. de la Région de Saverne
M. Bernard BRUMBTER, C.C. du Pays de Hanau
M. Patrick MICHEL, C.C. du Pays de Hanau
Mme Danielle BUCHI, C.C. du Pays de Hanau
Mme Evelyne LOEW, C.C. des Coteaux de la Mossig

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2007
2. Approbation du compte administratif 2007
3. Examen du compte de gestion 2007
4. Délibération d'affectation du résultat 2007
5. Budget primitif 2008
6. Points divers : validation de la décision de la CLIC du 14 janvier 2008

19h00.

La majorité des membres élus assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

M. Thierry CARBIENER, Président salue les membres présents.

1. COMITE SYNDICAL : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 DECEMBRE 2007

Rapport présenté par M. Thierry CARBIENER.

Il a été remarqué une erreur dans le procès-verbal du Comité syndical du 12 décembre 2007.

Sur le point relatif aux leviers d'action pour le développement maîtrisé des communes en matière d'extensions urbaines :

- Perspectives d'évolution de 20% de résidences supplémentaires par commune de l'agglomération, des bourgs centres et des pôles locaux intermodaux et de 25% de résidences supplémentaires par commune rurale.
- Dotation minimale de 1,5 ha par commune
- **Densité : 17 logements par ha**

Il fallait lire :

- Perspectives d'évolution de 20% de résidences supplémentaires par commune de l'agglomération, des bourgs centres et des pôles locaux intermodaux et de 25% de résidences supplémentaires par commune rurale.
- Dotation minimale de 1,5 ha par commune
- **Densité : de 15 à 25 logements par ha**

Décision :

Le Comité Syndical,
Sur proposition du rapporteur,
A l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 12 décembre 2007 avec les modifications ci-avant.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Rapport présenté par Thierry CARBIENER

A/ Section d'investissement

Dépenses : 211 643,65 €

Recettes : 164 796,82 €

Déficit 2007 : 46 846,83 €

Déficit global d'investissement : 102 978,18 €

B/ Section de fonctionnement

Dépenses : 240 272,21 €

Recettes : 274 442,80 €

Excédent 2007 : 34 170,59 €

Report excédent 2006 : 336 319,67 €

Excédent global de fonctionnement : 370 490,26 €

L'excédent global de l'exercice est de : 267 512,08 €

Décision :

Le Comité Syndical,
Sur proposition du rapporteur,
A l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2007.

3. EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2007

Rapport présenté par Thierry CARBIENER

Les résultats du compte de gestion 2007 présentés par M. le Trésorier Principal de Saverne sont identiques à ceux du compte administratif 2007 précédemment adopté.

Il est proposé d'adopter le compte de gestion 2007.

Décision :

Le Comité Syndical
Sur proposition du rapporteur,
A l'unanimité,

Adopte le compte de gestion 2007.

4. DELIBERATION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2007

Le résultat de fonctionnement à affecter est de 370 490,26 €
Il est proposé d'affecter cette somme en report de fonctionnement.

Décision :

Le Comité Syndical
Sur la proposition du rapporteur,
A l'unanimité,

Affecte en report en section de fonctionnement la somme de 370 490,26 €.

5. BUDGET PRIMITIF 2008

Voir pièce jointe.

Décision :

Le Comité Syndical,
Après vote à main levée,
A l'unanimité,

Adopte le budget primitif 2008

6. POINTS DIVERS - VALIDATION DE L'AVIS EMIS PAR LA COMMISSION LOCALE DES IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Rapport présenté par M. Thierry CARBIENER.

La Commission Locale des Implantations Commerciales s'est réunie en date du 14 janvier 2008 pour l'examen du projet de deuxième tranche d'un ensemble commercial sur la commune d'Otterswiller, dont la première tranche, une surface alimentaire LEADER PRICE, avait été autorisée en CDEC du 9 novembre 2005.

La demande de CDEC programmée le 6 février 2008 portera sur l'implantation de 5 enseignes nationales non alimentaires : LA HALLE, LA HALLE O CHAUSSURES, AUBERT, MAXITOYS et TRAFIC.

Rappel des orientations fixées dans le SCoT :

- Liberté sur le non alimentaire

- Enveloppes commerciales sur l'alimentaire
- Prise en compte de l'existant
- Prise en compte du commerce local

Après un passage au vote secret, les membres de la CLIC se sont exprimés à 3 voix contre, 6 voix pour et 1 vote blanc.

Il est proposé au Comité syndical d'entériner cette décision.

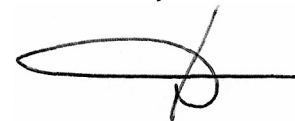
Décision :

Le Comité Syndical,
Après vote à main levée,
A l'unanimité,

**Prend acte de l'avis émis par la CLIC.
Entérine la décision de la CLIC.**

L'ordre du jour est épuisé, M. Thierry CARBIENER clôt la séance à **22h00**.

Le Président
Thierry CARBIENER



Le présent procès-verbal, comportant les points de 1 à 6 est signé par les membres présents :

• M. Thierry CARBIENER

• M. Alain BOEHRER

• M. Jean-Paul WANTZ

• M. Pierre KAETZEL

• M. Jean-Claude HAETTEL

• M. Jean-Paul KRAEMER

• M. Daniel BASTIAN

• M. Edmond MAHLER

• M. Georges LEONART

• Mme Sylvie REICHERT

• M. Joseph OSTERMANN

• M. Pierre GEIST

• M. Daniel ACKER

- M. Dominique KLEIN